



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - Les droits bafoués des femmes
- 2- Esclavages
 - De la traite et de l'esclavage des Noirs
- 3- Pour la paix en Ukraine, pour le respect du droit international
 - "Deux poids, deux mesures"
- 4- L'écologie décoloniale
 - Les Résistants de "L'Affiche rouge"
- 5- "Le Puy du faux"
 - 10-19 mars 1962 : Cessez-le-feu en Algérie
 - Conférence de Gilles Manceron
- 6- Brèves
- 7- Brèves (suite)
- 8- Exposition "Gens du voyage"
 - Sans papiers
 - Contacts



Les droits bafoués des femmes

À Washington, les droits des femmes sont attaqués ! La Cour Suprême des États-Unis s'apprêterait à abroger l'arrêt "Roe vs Wade" de 1973 qui garantit aux femmes le droit de disposer de leur corps. Plus d'une vingtaine d'États pourraient immédiatement interdire l'IVG.

Le 24 avril, le barrage face à l'extrême droite a tenu. Mais, n'ayons aucune illusion : ses idées sont toujours largement présentes. Racisme, xénophobie, mépris de la démocratie, exaltation de la nation s'expriment sans fard dans les propos de l'extrême droite et trouvent un large écho dans l'opinion publique.

Derrière le discours « aseptisé » de Marine Le Pen, son projet reste fondamentalement d'extrême droite. Chaque point de son programme remet en cause les principes démocratiques et républicains. Elle prône le renforcement de l'autoritarisme de l'État avec une attaque en règle contre les contre-pouvoirs, syndicats, associations, presse... Elle assume une discrimination légale contre les étrangers. Les revendications d'égalité sont totalement négligées : pas de ministère des droits des femmes, entre autres choses. Au prétexte de la lutte contre l'idéologie islamiste, elle s'en prend à la liberté des cultes instaurée par la loi de 1905.

En Loire-Atlantique, 221 938 électrices-électeurs ont voté pour elle au second tour : 8 communes l'ont même placée en tête. Toutes et tous ne sont certainement pas d'extrême droite. Comment convaincre ces personnes déçues par les politiques publiques, les atteintes aux droits sociaux, durement frappées par le chômage et la précarité qu'elles se trompent en pensant qu' « on peut essayer autre chose » ?

À Nantes comme dans d'autres villes, militants syndicaux et associatifs constituent des « Porteurs de paroles » qui vont à la rencontre du public pour susciter la discussion et montrer que d'autres politiques sont possibles dans un cadre démocratique et républicain.

Emmanuel Macron a déclaré avoir entendu ceux et celles qui ont voté pour lui pour faire barrage à l'extrême droite. Avec le gouvernement qui sera issu des élections législatives, il devra le prouver.

Y aura-t-il des avancées significatives sur le pouvoir d'achat, l'emploi, les retraites, le logement ?

Verrons-nous l'arrêt des dégradations des libertés publiques et leur plein rétablissement avec, en particulier, la liberté de manifester, avec l'interdiction des armes dangereuses utilisées par les forces de police ?

Nous demandons l'augmentation des moyens consacrés à la fonction publique (éducation nationale, santé...) avec la revalorisation des salaires et de nombreux recrutements.

Les migrants sans papiers seront-ils enfin régularisés alors que nous constatons tous les jours à quel point ils participent à la vie citoyenne et économique du pays ?

Le droit d'asile sera-t-il mieux respecté pour ceux qui fuient les guerres, les dictatures, la misère, les dérèglements climatiques ou les mers continueront-elles à être des cimetières ?

Au plan international, comment le gouvernement œuvrera-t-il pour la paix et pour que soit respecté le droit des peuples à décider librement de leur avenir ?

Nous attendons aussi, nous exigeons de la prochaine Assemblée Nationale qu'elle ne cède sur rien qui puisse aggraver le racisme et les discriminations, les inégalités sociales, le dérèglement climatique, qu'elle protège et approfondisse les droits humains fondamentaux, qu'elle rétablisse les libertés individuelles et collectives républicaines, qu'elle agisse pour la paix



Françoise THOMAS

Beaucoup d'initiatives très intéressantes se sont déroulées à Nantes autour du 10 mai dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, des 30 ans des "Anneaux de la Mémoire" et des 10 ans du Mémorial. Un colloque international intitulé "Esclavages, des traites aux émancipations, trente ans de recherche historique" a été organisé par le Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (CHRIA) de l'Université, accompagné d'une riche programmation artistique et culturelle.

Sans rencontrer encore beaucoup d'échos, le Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise a voulu rappeler à cette occasion qu'un des esclavages les plus longs de l'histoire humaine s'est déroulé en Europe. Pendant 5 siècles, de 1370 à 1856, des Roms furent réduits en esclavage dans les provinces de Valachie et Moldavie avant la constitution de la Roumanie.



Roms kalderash dans l'entre-deux-guerres, Bibliothèque de l'Académie Roumaine

Le livre collectif récent "Les mondes de l'esclavage", paru au Seuil en septembre 2021 et qui propose à travers les contributions de 50 auteurs de 15 nationalités différentes une histoire inédite et novatrice de l'esclavage depuis la Préhistoire jusqu'au présent, ne consacre pas un mot à cette tragédie, ignorée des spécialistes comme du grand public.

Pour réparer cet oubli, le Collectif Romeurope a réalisé une exposition conçue par l'historien Petre Petcut qui s'appuie sur différents documents historiques : récits, cartes, peintures, photos. 12 panneaux évoquent la réalité de cette réduction en esclavage, le regard porté par des voyageurs, la résistance tzigane, les raisons et les modalités de l'abolition (qui ne fut pas l'émancipation) et les questions de mémoire et de réparation. Un 13^{ème} panneau présente la vie dans les bidonvilles de l'agglomération nantaise.

Cette exposition, présentée en mars 2022 à Nantes au Château des Ducs dans le cadre de la manifestation "L'Humain d'abord" et de la belle exposition "L'Abîme", est disponible aux CEMEA (02 51 86 02 60 / 07.82.93.84.81). On peut aussi écrire à romeurope.nantes@gmail.com.

Il ne s'agit pas seulement de raconter le passé, encore moins d'opposer des mémoires ou des souffrances, mais d'en montrer les conséquences actuelles et de réintégrer ces populations rejetées dans notre Histoire commune.



François LEVENT

De la traite et de l'esclavage des Noirs

En 1815, après le Congrès de Vienne qui redéfinissait les relations entre les États européens, l'Abbé Grégoire publiait un opuscule intitulé "De la traite et de l'esclavage des Noirs", implacable plaidoyer pour l'abolition de la traite et de l'esclavage, au nom de l'"unité de l'espèce humaine".

Dans le contexte du Congrès de Vienne de 1815, il dénonçait en particulier la possibilité offerte à la France de poursuivre pendant 5 ans (en fait elle fut légalement abolie en 1818, abolition de peu d'effets) la traite négrière. Le Danemark l'avait abolie en 1803, le Royaume-Uni en 1807, ces deux pays poursuivaient les bateaux négriers.

Ce combat fut celui de toute sa vie (il est mort en 1831). Il fut un grand parmi les abolitionnistes européens. Dès 1788, avec Nicolas de Condorcet, Olympe de Gouges, Jacques Brissot, il créait la société des Amis des Noirs. Pendant la Révolution, il ne cessa de batailler contre l'inconséquence des députés, les arguties et la cupidité des négociants de Nantes ou Bordeaux, des colons et des planteurs propriétaires d'esclaves.



L'édition du texte de Grégoire est précédée du discours prononcé par Aimé Césaire, en 1950, vibrant hommage à ce combattant des droits de l'homme, "ami des hommes de toutes les couleurs" au nom de "l'unité de l'espèce humaine".

Ce texte est publié par Arléa, diffusé par le Seuil.



Augustin GROSDOY

Le 24 février 2022, Vladimir Poutine a ordonné à ses militaires d'attaquer l'Ukraine qui est envahie, bombardée, ravagée. Il menace d'utiliser des armes nucléaires. Cette agression est un crime contre l'humanité. Elle intervient après que la Russie a annexé la Crimée, martyrisé la Tchétchénie, occupé deux territoires de la Géorgie. Elle laissera des cicatrices indélébiles. Elle a enclenché un engrenage d'insécurité supplémentaire en Europe et dans le Monde.

Des habitations, des écoles, des hôpitaux, des quartiers, des villes sont rasés. Des dizaines d'enfants, des centaines de civils ont été tués. Le viol systématique, couvert par les autorités russes, est utilisé comme arme de guerre. Les déplacés, les exilés se comptent par millions. Vladimir Poutine et ses oligarques agissent comme en Syrie, en Tchétchénie. Ils détruisent systématiquement les infrastructures vitales pour l'avenir de l'Ukraine et la vie de ses habitants. Les dommages causés à la production agricole de l'Ukraine menacent de famine non seulement la population ukrainienne mais aussi de nombreuses populations dans le monde, notamment dans les pays les plus pauvres. Les droits démocratiques, économiques et sociaux, les libertés sont mis en danger.



La mobilisation citoyenne pour venir en aide aux réfugiés d'Ukraine a permis de faire face aux besoins immédiats de ceux qui fuyaient la guerre et de soutenir ceux qui sont restés.

Notre solidarité et notre soutien vont à la résistance et aux peuples d'Ukraine, à tous les réfugiés, à celles et ceux qui en Russie dénoncent cette guerre que Poutine interdit même de nommer.

Il n'y a pas d'issue sans le retrait des troupes russes d'occupation, le respect du droit international et des solutions négociées. Il n'y a d'avenir pour l'Europe et le Monde que dans la fraternité des peuples.



Augustin Grosdoy

"Deux poids, deux mesures"

Pour faire face à l'arrivée de réfugiés venant d'Ukraine, l'Union européenne a activé la "protection temporaire" qui permet d'obtenir rapidement un permis de séjour et des droits similaires à ceux des Réfugiés (travail, hébergement, aide sociale, soins médicaux, éducation et formation professionnelle).

Et les gouvernements européens n'ont pas trop chipoté cette protection... aux Ukrainien.ne.s.

Mais les demandeurs d'asile ukrainiens d'avant le 24 février n'y ont pas droit.

Mais de nombreux étudiants étrangers, d'origine africaine, pakistanaise ou autre, qui faisaient leurs études en Ukraine, ont été refusés dans les bus, parqués aux frontières, pour laisser passer les Ukrainiens en premier.

Mais selon une disposition de l'Union européenne et une circulaire du gouvernement français du 22 mars, les ressortissants étrangers disposant d'un titre de séjour valable en Ukraine sont « invités » à rentrer chez eux si la situation de leur pays le permet. Pour les autres, il leur faut faire la preuve qu'ils sont inscrits dans une université française.

Mais certaines ne répondent à aucune de leurs demandes d'inscription.

Mais ils sont menacés d'une OQTF parce qu'ils ne disposent que d'une autorisation provisoire de séjour de 30 jours.

Et hier, quand Syriens, Irakiens, Afghans, Soudanais et tant d'autres fuyaient la guerre et les persécutions, les mêmes qui discourent aujourd'hui sur le devoir d'accueillir ces Ukrainien.ne.s qui sont "comme nous" dénonçaient hier une nouvelle "crise des migrants" et réclamaient la fermeture des frontières européennes.

Ce "deux poids, deux mesures" raciste est inacceptable.

Tous ceux qui fuient leur pays quels que soient leur origine, leur couleur de peau, leur pays, leur religion doivent pouvoir bénéficier d'une protection et d'un accès au séjour.

Le respect des Droits de l'Homme doit être total. Ils sont universels.



Augustin Grosdoy



"L'écologie décoloniale" de Malcom Ferdinand est une vraie claque. En lisant l'intro, j'ai eu des réflexes de déni : « mais non, l'écologie n'est pas pensée que par les Blancs, les écologistes ont toujours « pensé global », voulu protéger et écouter les peuples premiers, eu des prises de position anti-racistes ». Et en niant le manque de prise en compte des luttes décoloniales dans l'écologie, j'ai pensé à ces hommes qui expliquent aux femmes que non, il n'y a pas de sexisme... J'ai donc rangé de côté ces pensées, et continué ce livre de 400 pages tiré de la thèse de l'auteur.

La première partie est un rapide retour sur la colonisation et les violences environnementales qui en ont découlé. La colonisation n'est pas seulement l'asservissement des personnes et la volonté de les dés-humaniser, c'est également une manière d'habiter la terre, ou plutôt de non-habiter la terre.

La terre colonisée est coupée des peuples qui l'habitaient, massacrés par les colons et les États colonisateurs. Les écosystèmes sont brisés pour y mettre des plantations, sans considération pour l'équilibre naturel.

Dans la deuxième partie, on parle environnement, écologie, et comment les discours environnementaux peuvent mettre de côté les gens. Penser l'humanité comme les

Terrestres et les non-Terrestres, comme le fait Bruno Latour par exemple, occulte entièrement les rapports de domination comme le racisme. Faire de l'écologie sans les gens, c'est oublier que ce sont les colonisateur-trices qui ont ôté aux peuples des modes de vie écologistes. Il ne s'agit pas de sanctuariser des espaces où l'être humain n'aurait pas le droit de vivre, mais au contraire d'apprendre à cohabiter avec les non-humains, comme le font encore certains peuples qui habitent toujours sur leurs terres en Amérique, en Australie, en Afrique.

La troisième partie parle des personnes qui ont fait d'autres choix pour aller vers un autre monde : les esclaves « Marrons » qui fuient le Plantationocène, Blancs qui ont refusé l'esclavagisme et ont reconnu comme leurs semblables les esclaves en fuite.

Enfin, la quatrième partie propose de faire Monde ensemble.

Malcom Ferdinand propose une écologie décoloniale, une politique de la rencontre avec l'autre, faire corps avec le monde, penser la cause animale et instaurer la justice : justice climatique, réparations et restitutions décoloniales seront les étapes nécessaires pour vivre ensemble sur notre terre, et l'habiter ensemble.

Tout le livre de Ferdinand est une longue métaphore des navires négriers avec une belle recherche stylistique. Sortir de la cale pour aller sur le pont de la justice : n'est-ce pas ce qu'on puisse espérer de plus beau ?

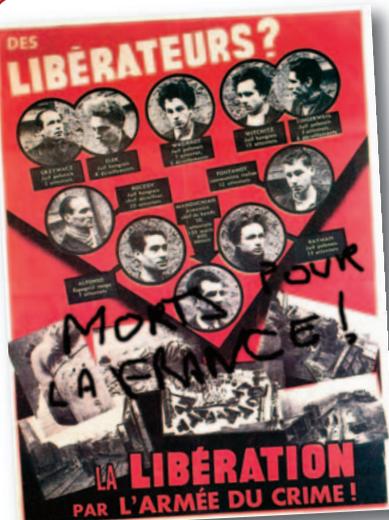
Note à retrouver dans son intégralité sur :

<http://sarahtrichetallaire.du-libre.org/?Une-ecologie-decoloniale-Malcom-FERDINAND>



Sarah TRICHET-ALLAIRE

Les Résistants de "L'Affiche rouge" au Panthéon



Après Joséphine Baker, plusieurs personnalités, collectivités, associations ont demandé le transfert des cendres de Missak Manouchian au Panthéon.

Ouvrier tourneur mais aussi journaliste et poète, Missak Manouchian, né en 1906, a perdu ses parents en 1915 lors du génocide arménien. Il est arrivé en France en 1925. Militant communiste, il rejoint la Résistance en 1941 et devient responsable des FTP-MOI de Paris (Francs Tireurs et Partisans - Main d'Œuvre Immigrée) qui accomplissent près de trente opérations dans Paris du mois d'août à la mi-novembre 1943.

Le démantèlement et le procès de son groupe font l'objet d'une campagne de propagande allemande xénophobe et antisémite dite de "L'Affiche rouge". Placardée dans toute la France, cette affiche vise à ternir l'image de la Résistance en prétendant qu'elle n'est pas le fait de patriotes mais d'étrangers terroristes ("l'armée du crime") se livrant à des actions criminelles. Cet ignoble argument sera d'ailleurs repris par Jean-Marie Le Pen dans ses mémoires.

La campagne produisit des effets contraires sur la population, des passants écrivirent "Morts pour la France" sur les affiches.

Missak Manouchian et 21 des membres de son groupe seront fusillés par les Allemands le 21 février 1944 au Mont-Valérien. La seule femme du groupe, Olga Bancic, sera décapitée plus tard en Allemagne. Louis Aragon leur consacra un poème mis en musique et chanté

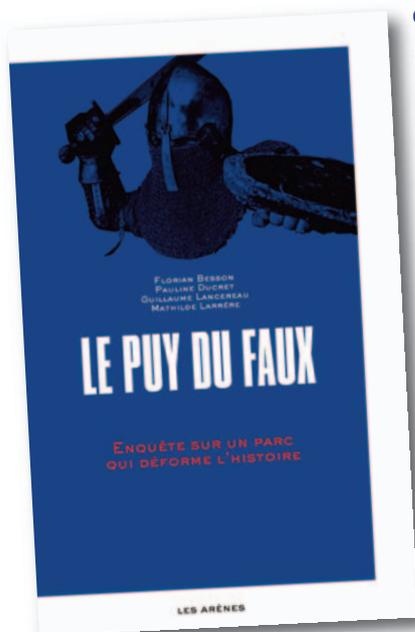
par Léo Ferré. Cette chanson sera interdite d'antenne jusqu'en 1981. Plusieurs livres et films évoquent cette tragédie.

Au-delà de la personnalité exceptionnelle de Missak Manouchian, "apatride mais français par le sang versé", il s'agit, à travers sa panthéonisation, de rendre hommage à cette Résistance populaire d'origine étrangère qui a combattu le nazisme et de rappeler l'apport des immigrés et réfugiés à notre liberté.

Cette initiative est soutenue par le MRAP dont les origines remontent précisément à cette période.

"Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant".

François Levent



Des chercheurs (Michel Vovelle, Jean-Clément Martin...) avaient déjà critiqué le traitement de la Révolution française et la mise en avant d'un « génocide vendéen » au parc d'attractions du Puy du Fou.

Quatre historiens, Pauline Ducret, Florian Besson, Guillaume Lancereau et Mathilde Larrère ont vu les représentations, scruté livres, objets, livrets pédagogiques vendus sur le site. Derrière les spectacles grandioses, les effets spéciaux époustouffants, ils ont vu les erreurs, les anachronismes, les contre-vérités, au service d'une idéologie profondément réactionnaire. Est représentée une « France éternelle, jamais plus belle que dans le catholicisme et la royauté ». Le Puy du Fou « délivre un discours anti-universaliste, antirépublicain, anti-égalitaire, xénophobe ».

Depuis la parution du livre, les auteurs sont abreuvés sur les réseaux sociaux d'insultes, menaces de mort, sans qu'il n'y ait aucune remise en cause de la solidité de leurs arguments. Le Puy du Fou remporte toujours un énorme succès, s'adresse aux scolaires.

Il est donc important de dénoncer le roman national produit par l'extrême droite.

Le Puy du faux. Enquête sur un parc qui déforme l'histoire. Editions Les Arènes. 210 pages. 18€

Françoise Thoumas

19 mars 1962 : Cessez-le-feu en Algérie

Il y a soixante ans, c'était la fin d'une "sale guerre" et de 132 ans de domination coloniale. Le cessez-le-feu en Algérie fut salué avec soulagement par l'immense majorité des peuples algérien et français qui voyaient la fin de 8 ans de guerre atroce. Le 19 mars 1962 est le premier acte des accords d'Évian qui mettaient en place un processus d'autodétermination débouchant sur l'indépendance. Une victoire conjointe pour la paix, la liberté et la dignité. À l'appel du MRAP, du CSPRN et du Mouvement de la Paix, une commémoration citoyenne s'est tenue le 18 mars 2022, square du 19 mars 1962 à Saint-Nazaire.

De nombreuses associations, syndicats et partis de la région nazairienne s'y sont associés, marquant leur volonté commune d'une mémoire partagée par les Français, par les Algériens et par ces deux peuples.



La fin de la guerre d'Algérie, enjeux mémoriels



Le MRAP a invité, le 22 mars, l'historien Gilles Manceron à intervenir sur les enjeux mémoriels de la fin de la guerre d'Algérie. Il a mis en évidence l'importance historique de ces événements pour l'Algérie et la France. Il a abordé l'histoire de la guerre d'Algérie, toujours confrontée aux multiples mémoires des hommes et des femmes. La réunion a continué avec un débat.



Les droits bafoués des femmes

À Kaboul, les talibans afghans réinstituent l'obligation de la burqa, l'interdiction pour les femmes de sortir, de prendre l'avion ou la voiture sans un tuteur (père, mari, frère). Elles doivent être soumises à ce tuteur. L'abolition récente du droit à l'éducation avec la fermeture pour les filles des écoles et des universités, quelques heures après leur réouverture, et maintenant celle du droit de travailler, en particulier dans l'emploi public termine l'enfermement des femmes afghanes.



Journalistes palestiniens assassinés



© Journal Sud-Ouest - Crédit photo: AFP

Le 11 mai, à Jénine, Shireen Abu Akleh, journaliste américano-palestinienne, a été assassinée par l'armée israélienne d'une balle en pleine tête. Elle portait un gilet pare-balle avec le mot « PRESS » et était donc parfaitement identifiable. Un autre journaliste, Ali al-Samoudi, a été touché d'une balle dans le dos. Avec d'autres témoins, il a déclaré que « Les forces d'occupation ont ciblé directement les journalistes ». Lors des funérailles à Jérusalem, les forces d'occupation israéliennes s'en sont prises à ceux qui l'accompagnaient. Ces scènes rappellent la brutalité infligée, en Afrique du Sud, aux militants contre l'apartheid.

il y a 28 ans, le génocide des Tutsis

À Paris, une place du 18^{ème} arrondissement porte désormais le nom d'un résistant tutsi. La place Aminadabu Birara a été inaugurée vendredi 13 mai 2022. Cette place vient aussi rappeler que le génocide des Tutsis au Rwanda fait partie de l'histoire française. Le devoir de mémoire doit s'accompagner d'un devoir de justice. Aminadabu Birara a été tué au moment même où l'armée française avait pour mission de sauver des vies.



Réfugiés à vendre

Depuis le Brexit, la Grande-Bretagne n'a plus accès au dispositif des accords de Dublin qui permet aux pays de l'Union Européenne de renvoyer les demandeurs d'asile vers le premier pays où ils sont entrés. La Grande-Bretagne innove ! Un accord vient d'être signé avec le Rwanda : elle pourrait arrêter les demandeurs d'asile entrés illégalement sur son territoire et les envoyer... au Rwanda. Ensuite ce pays leur accorderait (ou pas) le statut de réfugiés et ils n'auraient plus qu'à y faire leur vie ! Pour encourager cette "généreuse action", le Rwanda reçoit d'ores et déjà 144 millions d'euros.

Mettre fin au commerce avec les colonies israéliennes

Plus d'une centaine d'organisations, dont le MRAP, ont lancé le 20 février 2022 l'initiative citoyenne européenne (ICE) #StopSettlements. Un million de signatures sont nécessaires, en un an pour demander à l'UE d'interdire le commerce avec les colonies israéliennes en territoire palestinien illégaux au regard du droit international. Pour signer cette pétition, rendez-vous sur le site : <https://plateforme-palestine.org>

Dématérialisation



Le beau rêve de la dématérialisation des relations avec les administrations a, depuis des mois, viré au cauchemar pour nombre de personnes, françaises comme étrangères, et bien sûr davantage encore pour les plus précaires ou les plus fragiles. Problèmes avec les préfetures, la CAF, la CPAM, les caisses de retraite, Pôle emploi... Le GISTI* fera le point lors d'un colloque le 23 mai.

*GISTI : Groupe d'information et de soutien des immigrés.

1^{er} mai

Les mobilisations à l'appel des syndicats, le 1^{er} mai, ont aussi été des appels à lutter contre le racisme et les discriminations, contre l'extrême droite, pour la justice et l'égalité, pour la solidarité internationale !



© Ouest-France - Marc Rogier

Grand remplacement et terrorisme

Dix personnes noires ont été tuées à Buffalo (USA), par un homme blanc de 18 ans au nom du "grand remplacement". Voilà où peuvent conduire des théories (françaises) fumeuses racistes.

Zemmour relaxé

Éric Zemmour, jugé pour contestation de crime contre l'humanité, a été relaxé en appel après avoir affirmé que Pétain avait « sauvé » des juifs français. Partie civile, le MRAP est indigné par cette décision ahurissante tant les motifs de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris heurtent le bon sens et la mémoire de toutes les victimes de la Shoah. Le MRAP, par le biais de son avocat, M^e Jean-Louis Lagarde, a d'ores et déjà formé un pourvoi en cassation.



Photo © Cyril Bitton / Divergence / "Le Monde"

Méditerranée

Sur la seule période d'avril 2021 à avril 2022, plus de 1500 personnes sont mortes en Méditerranée centrale. Le 22 avril 2021, un naufrage a coûté la vie à 130 personnes. Au cours du mois d'avril 2022, plusieurs naufrages ont été signalés au large des côtes libyennes, faisant au moins 158 victimes selon l'OIM (Organisation Internationale des Migrations).

Au moins 19 300 enfants, femmes et hommes ont péri dans cette partie de la mer depuis 6 ans, aux portes de l'Europe. Et combien de naufrages ont eu lieu sans témoin ?



Photo © Argiris Mantikos - AFP

Démission du directeur exécutif de Frontex

Fabrice Leggeri, directeur exécutif de l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex est enfin parti. Depuis l'automne 2020, il était maintenu à son poste malgré la gravité des accusations d'un rapport de l'office européen de lutte antifraude (OLAF) : non-respect des procédures, déloyauté à l'égard de l'Union européenne et ses institutions, mauvaise gestion des équipes. L'OLAF accuse Frontex de s'être livré à des refoulements illégaux de migrants, d'avoir couvert les agissements des autorités grecques repoussant des migrants vers la Turquie.



Fabrice Leggeri - Photo © Florian Goga - Reuters

Turquie

À l'issue du procès dit de « Gezi », Osman Kavala, figure importante de la société civile et détenu depuis quatre ans malgré les décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et de la Cour constitutionnelle de Turquie, a été condamné à la perpétuité aggravée – la peine maximale – pour : « tentative de renversement du gouvernement ».



Osman Kavala - Photo © AFP

Commémoration de l'abolition de l'esclavage

À Saint-Nazaire, le 10 mai, le MRAP, la Libre Pensée, la LDH, le Mouvement de la Paix ont rendu hommage aux esclaves luttant pour leur liberté, aux abolitionnistes et appelé à faire cesser toutes les formes d'esclavages qui subsistent.



Une exposition sur les Gens du Voyage sera prochainement disponible : Elle comprend 11 panneaux toilés faciles à transporter et sera accompagnée d'un livret.

Conçue et réalisée par le MRAP à partir de l'expression des Voyageurs et de leurs associations, elle exprime leurs points de vue sur différents aspects de leur histoire, de leur vie actuelle et de leurs revendications en respectant leur diversité. S'adresser aux comités de Nantes et Saint-Nazaire.



Tableaux de Gabi Gimenez



Le MRAP dénonce la virulence et la bassesse des attaques qu'a subit M. Pap Ndiaye, nouveau ministre de l'Éducation nationale, de la part de l'extrême droite et de la droite extrême réunies, dès l'annonce de sa nomination.

Sans papiers

Le Collectif de Soutien aux Personnes Sans-Papiers de Saint-Nazaire a changé ses horaires de permanence. Il reçoit tous les mercredis de 17 à 18 heures : 23 allée Barbara à la Bouletterie (Saint-Nazaire).

Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau, 44100 Nantes
 tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58
 courriel : mrapnantes@hotmail.com
Pour adhérer au MRAP :
 site web national : <http://www.mrap.fr>

St-NAZAIRE

Point de rencontre chaque 2^e lundi du mois à 20h
 Maison des associations (Agora),
 2 bis rue A. de Mun,
 44600 St-Nazaire
 tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
 courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr

mrapp Mouvement contre le Racisme et pour l'AMitié entre les Peuples
 43, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
 Tél. : 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98
 www.mrap.fr - accueil@mrap.fr

Bulletin d'adhésion 2022

Nom : Comité de
 Prénom :
 Adresse :
 Date de naissance : / /
 Profession :
 Domicile : Portable :
 Courriel : @.....

J'adhère au MRAP
 Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700 €	<input type="checkbox"/> 20 €
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €

Adhésion de soutien : €

Prélèvement
 Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à : MRAP 43 boulevard de Magenta - 7510 Paris

Déduction fiscale
 Vous recevez un reçu pou déduction fiscale. Vous pouvez déduire de vos impôts 66 % de votre cotisation et/ou de votre don.

Je m'abonne à Différences la revue du MRAP 24 €

J'adhère pour la première fois
 Je renouvelle mon adhésion

Vie du mouvement
 Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit à une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

<input type="checkbox"/> Racisme, discrimination, xénophobie	<input type="checkbox"/> International
<input type="checkbox"/> Education	<input type="checkbox"/> Migrations
<input type="checkbox"/> Extrême droite	<input type="checkbox"/> Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Rendez-vous sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Date : Signature :

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : Vous acceptez que le MRAP enregistre et utilise vos données pour communiquer avec vous et vous abonner. Le MRAP s'engage, pour protéger la confidentialité de vos données, à ne pas divulguer, transmettre ou partager vos données avec d'autres organismes ou entreprises. Les destinataires de vos données sont rigoureusement à la loi n° 2018-450 du 22 juin 2018. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet : www.mrap.fr

